

Banque Royale du Canada

Déclaration de responsabilité publique 2025



Table des matières

Introduction	3
Entités du Groupe	3
Déclarants	3
Soutien à la collectivité	4
Dons et investissements dans la collectivité	4
Bénévolat des employés	6
Petites entreprises et microcrédit	6
Financement par emprunt à des entreprises au Canada	7
Accès aux services financiers	9
Logement abordable	13
Codes et engagements de RBC	14
Consultation de la clientèle et du public	15
Ouvertures, déménagements et fermetures de succursales et d'établissements bancaires au Canada	16
Employés au Canada	23
Taxes et impôts	24
Déclarations de responsabilité publique des déclarants	25
Société d'hypothèques de la Banque Royale	25
Fiducie RBC Services aux investisseurs	25
Compagnie d'assurance vie RBC	25
Compagnie Trust Royal	25
Annexe 1 : Notes de fin	26
Annexe 2 : Glossaire	27
Annexe 3 : Mise en garde concernant les déclarations prospectives	29
Annexe 4 : Avis important concernant le présent rapport	31

Introduction

Les renseignements que contient la présente Déclaration de responsabilité publique englobent les activités pertinentes menées pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2025 qui se rapportent à la Banque Royale du Canada ainsi qu'aux entités du Groupe précisées par règlement et aux déclarants (décrits ci-dessous et collectivement désignés comme « RBC », « nous », « notre », « nos » ou « la banque » dans l'ensemble du présent document), conformément à la réglementation fédérale canadienne et aux termes du paragraphe 627.996 de la *Loi sur les banques* et du *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*, du paragraphe 444.2 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et 489.1 de la *Loi sur les sociétés d'assurance*. La présente Déclaration de responsabilité publique comprend notre déclaration relative au Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés sous [Accès aux services financiers](#) à la section *Soutien à la collectivité*. Elle s'ajoute à l'information sur la durabilité produite de façon annuelle et continue par RBC. Pour en savoir plus sur nos programmes, nos plans, nos objectifs et les faits saillants de notre rendement en matière de durabilité, allez à <https://www.rbc.com/notre-impact/>.

Le 28 mars 2024, nous avons effectué l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada), une banque canadienne de premier ordre qui offre des services aux particuliers et aux entreprises branchés sur le monde. Les renseignements se rapportant à HSBC Canada sont compris à compter de la date d'acquisition.

Comme il est indiqué tout au long de la présente Déclaration de responsabilité publique, les investissements dans la collectivité et les initiatives communautaires peuvent être mis en œuvre par l'entremise de RBC ou de RBC Fondation®. RBC Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada et une fondation privée financée uniquement par RBC afin de verser des dons provenant exclusivement des bénéfices annuels de RBC.

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en dollars canadiens.

Entités du Groupe

Les entités suivantes sont les membres du Groupe¹ dont les activités sont incluses dans la présente Déclaration de responsabilité publique (les « entités du Groupe »). Ces entités du Groupe, à l'exception de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., sont des filiales de la Banque Royale du Canada qui exercent leurs activités en tant qu'institutions financières ou qu'entités s'occupant de financement au sens de l'article 94 du *Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers*.

- RBC Placements en Direct Inc.
- RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
- RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.
- Compagnie d'assurance RBC du Canada
- RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements Inc.
- Société Trust Royal du Canada
- RBC InvestiVite Inc.

Déclarants

Des déclarations de responsabilité publique distinctes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025 sont présentées à la section [Déclarations de responsabilité publique des déclarants](#) pour la Société d'hypothèques de la Banque Royale, Fiducie RBC Services aux investisseurs, la Compagnie d'assurance vie RBC et la Compagnie Trust Royal (les « déclarants »). Ces sociétés, au sens de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, dont les capitaux propres excèdent 1 milliard de dollars, sont tenues, en vertu du paragraphe 444.2 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et du paragraphe 489.1 de la *Loi sur les sociétés d'assurance*, respectivement, de présenter des Déclarations de responsabilité publique.

Soutien à la collectivité

Dons et investissements dans la collectivité

Les dons et investissements dans la collectivité de RBC visent à appuyer notre ambition d'aider les collectivités à prospérer en tirant parti de nos ressources et de nos capacités, ainsi qu'en collaborant avec des experts multisectoriels afin de créer des solutions conjointement avec ceux qui ont une vaste compréhension de l'impact sur la collectivité et la société.

En 2025, RBC et RBC Fondation ont fait don de plus de 101 millions de dollars en espèces et investi plus de 55 millions de dollars dans les collectivités du Canada². Ces dons et investissements ont été rendus possibles par un réseau de plus de 2 000 organismes de bienfaisance partenaires. Une partie importante des dons en espèces, soit environ 86 millions de dollars, provient de RBC Fondation, une entité juridique distincte qui transmet de l'information financière à l'Agence du revenu du Canada.

Ayant reçu la certification Imagine Canada³, RBC investit au moins 1 % de son bénéfice intérieur net avant impôt sur le revenu pour appuyer les activités d'organismes de bienfaisance ou sans but lucratif au Canada, notamment par l'entremise de RBC Fondation⁴. Nous excédons la cible de 1 % depuis 2020.

RBC et RBC Fondation soutiennent les collectivités de nombreuses façons :

- **Dons** à des organismes de bienfaisance enregistrés;
- **Soutien** à des organismes sans but lucratif ou autres qui fournissent d'importants services à la collectivité;
- **Commandites** communautaires en phase avec notre image de marque ou nos objectifs commerciaux et ayant des retombées positives sur le plan sociétal, environnemental ou économique;
- **Activités bénévoles** des employés et des retraités, assorties d'un appui financier de RBC à l'organisme de bienfaisance bénéficiaire;
- **Autres investissements dans la collectivité**, notamment les dons en nature et les activités de soutien à la collectivité que mènent les employés pendant leurs heures de travail.

Dons en espèces et investissements dans la collectivité fournis par RBC et RBC Fondation au Canada pour l'année se terminant le 31 octobre ⁽¹⁾

En millions de dollars canadiens	2025	2024	2023
Dons en espèces	101 \$	96 \$	89 \$
Investissements dans la collectivité ⁽²⁾	55 \$	44 \$	39 \$

(1) Ce montant comprend les dons et investissements dans la collectivité faits par RBC et RBC Fondation, les subventions associées au programme de bénévolat des employés, les dons en nature et les contributions aux organismes de bienfaisance non enregistrés. Les chiffres pour toutes les périodes présentées comprennent les commandites communautaires et les investissements dans la collectivité faits au titre du Fonds de rapprochement des collectivités RBC et des programmes **Objectif avenir RBC®** et **Techno nature RBC**. Les chiffres pour 2023 et 2024 comprennent les commandites communautaires et les investissements dans la collectivité faits au titre du programmes **Artistes émergents RBC**, qui a cessé ses activités à la fin de 2024.

(2) En complément des calculs de RBC et de RBC Fondation, nous avons fait appel à LBG Canada pour évaluer nos données et de calculer nos investissements dans la collectivité selon le cadre de mesure LBG afin d'établir l'incidence générale de notre contribution financière. LBG rassemble un réseau de professionnels des investissements dans la collectivité qui appliquent et améliorent le cadre de mesure LBG. Comme il n'existe pas de principes comptables généralement reconnus pour la déclaration des investissements dans la collectivité, les sociétés ont toujours fait leurs calculs selon des méthodes différentes. Le cadre de mesure LBG fournit une méthode pour mesurer la valeur et l'incidence réelles, pour l'entreprise et pour la société, des investissements dans la collectivité. En tant que tiers externe, LBG Canada propose une approche normalisée pour évaluer les investissements dans la collectivité et examine les déclarations de chaque entreprise participante afin de déterminer si l'approche a été suivie. Il y a lieu de se reporter à la [déclaration de vérification de LBG Canada](#) pour obtenir un complément d'information sur le chiffre de 2025.

Priorités

RBC a déterminé les enjeux sociaux ayant une incidence sur nos clients et nos collectivités ainsi que ceux sur lesquels elle pourrait avoir une incidence positive, et les investissements dans la collectivité jouent un rôle clé à cet égard. Pour contribuer à libérer le talent et l'esprit entrepreneurial de nos partenaires communautaires et pour mieux répondre aux besoins des collectivités, nous avons donc axé la majorité de nos investissements dans la collectivité sur les trois ambitions énoncées dans le [Cadre de la raison d'être RBC](#).

Doter les gens des aptitudes nécessaires pour réussir

Des forces technologiques et économiques comme l'automatisation, l'intelligence artificielle et les enjeux géopolitiques bouleversent notre façon habituelle de concevoir les emplois, le marché du travail et les carrières.

RBC et RBC Fondation souhaitent appuyer les partenaires d'investissement dans la collectivité qui aident les personnes à se préparer à intégrer le marché du travail, à y progresser ou à se requalifier afin de s'adapter à un monde du travail en pleine évolution. Nous cherchons à financer des idées novatrices qui aident les personnes à acquérir des [aptitudes recherchées](#), à vivre des expériences de travail enrichissantes et à obtenir des titres de compétence reconnus par le secteur, dans le but de les aider à obtenir leur premier emploi, un meilleur emploi ou à progresser dans la carrière de leur choix.

Pour aider les jeunes Canadiens à décrocher des emplois enrichissants par l'acquisition d'expérience de travail, le perfectionnement des aptitudes, le réseautage et l'accès à du soutien et à des services favorisant le bien-être mental, RBC s'est engagée à fournir 500 millions de dollars jusqu'au 31 octobre 2025 par l'intermédiaire d'Objectif avenir RBC. En 2025, RBC et RBC Fondation ont fourni 55 millions de dollars sous forme de dons en espèces et d'investissements dans la collectivité par l'intermédiaire de ce programme. Cette contribution a permis de remplir l'engagement de 500 millions de dollars du programme. Depuis son lancement en 2017, Objectif avenir RBC a bénéficié à plus de 9,2 millions de jeunes Canadiens grâce à plus de 960 programmes offerts en partenariat. Lorsqu'on les a interrogés, environ 78 % des jeunes qui participent aux programmes et bénéficient des services d'Objectif avenir RBC ont affirmé se sentir mieux préparés aux emplois de demain.

Soutenir la transition⁵ vers une économie à zéro émission nette⁶

Nous voulons aider les partenaires d'investissement dans la collectivité à favoriser des changements environnementaux positifs.

En 2025, RBC et RBC Fondation ont soutenu environ 190 partenaires d'investissements dans la collectivité qui font progresser l'atténuation des effets des changements climatiques et les [solutions fondées sur la nature](#), grâce à des investissements de 26 millions de dollars dans la collectivité.

En 2025, nous avons soutenu des solutions d'atténuation des effets des changements climatiques qui contribuent à faire progresser les technologies propres, à favoriser l'adoption de pratiques et de comportements à faibles émissions de carbone et à promouvoir une [économie circulaire](#) à faibles émissions de carbone. Ces initiatives comprennent notamment la poursuite de notre partenariat pluriannuel (lancé en 2021) avec l'organisme District de la découverte MaRS pour appuyer deux de leurs programmes axés sur les technologies propres :

- L'accélérateur UnCarbon Corporate Adoption Accelerator de Mission from MaRS (MfM) : Cette initiative, qui s'inscrit dans la mission Better Buildings de MfM, vise à aider à surmonter les obstacles à l'adoption à grande échelle de solutions de technologies propres dans le secteur des bâtiments commerciaux;
- L'accélérateur Femmes du secteur des technologies propres RBC : Ce programme intensif d'une durée de 24 mois soutient une cohorte de jeunes pousses en technologies propres canadiennes dirigées par des femmes.

Outre les programmes mentionnés ci-dessus, nous avons également soutenu des organisations telles que Green Economy Canada, Plug N' Drive et Circular Innovation Council.

En ce qui concerne les solutions fondées sur la nature, nous avons soutenu des organisations comme le Fonds mondial pour la nature Canada, First Nations Fisheries Charity Fund Society, ALUS Canada et Evergreen afin de contribuer à la protection, à l'amélioration de la gestion et à la restauration des écosystèmes naturels, de faire progresser la conservation menée par les Autochtones et d'améliorer les [infrastructures vertes urbaines](#).

Favoriser des occasions de prospérité⁷ plus inclusives

Les écarts se creusent et les préoccupations liées à l'abordabilité exercent une pression sur la [résilience](#) de nos collectivités. Nous cherchons à appuyer des partenaires dans la collectivité qui contribuent à améliorer et à renforcer la résilience de nos collectivités. Cette approche consiste à traiter les problèmes à un niveau systémique afin de s'attaquer aux causes profondes au moyen de solutions à long terme.

En 2025, nous avons soutenu des organismes dont la mission consiste à améliorer le [bien-être financier](#) en aidant les personnes à accroître leur confiance et à gérer leur situation financière actuelle et future. Au Canada, ces organismes comprennent la Fondation canadienne d'éducation économique, Exponentielles, Canadiens Branchés et Jump Math. En 2025, RBC Fondation a annoncé un engagement de 1 million de dollars sur cinq ans envers la WoodGreen Foundation afin d'appuyer son programme de littératie financière et de prévention de l'itinérance à Toronto, qui offre des services de consultation, de préparation de déclarations de revenus et des ateliers de littératie financière à des personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.

Nous avons également soutenu des organisations qui contribuent à créer un accès plus inclusif aux soins de santé, à éliminer les obstacles systémiques à la sécurité alimentaire et à aider les gens à obtenir un logement stable. En 2025, parmi les organisations canadiennes que nous avons soutenues dans le cadre de cette initiative figurent Chez Toit, Salus, Jeunesse, J'écoute et Banques alimentaires Canada.

RBC collabore depuis longtemps avec des collectivités et des organismes autochtones du Canada. En 2025, nous avons poursuivi notre collaboration avec divers organismes menés par des Autochtones et offrant des services aux Autochtones, notamment le Gord Downie & Chanie Wenjack Fund, Indspire, le Cercle national pour l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones, le Centre d'amitié autochtone Mi'kmaw et le Foyer pour femmes autochtones de Montréal.

Autres investissements dans la collectivité

En plus de ce qui précède, nous nous efforçons de répondre à d'autres besoins urgents des collectivités par le biais d'investissements dans la collectivité, notamment ce qui suit :

- Plusieurs crises humanitaires et environnementales ont nécessité une aide d'urgence en 2025. RBC et RBC Fondation ont joint leurs forces et versé près de 1 million de dollars à des aides humanitaires et d'urgence au Canada;
- RBC Fondation a mis sur pied le Fonds d'infrastructure communautaire dans le but de contribuer à accroître la durabilité environnementale et l'accessibilité des bâtiments dans nos collectivités. En 2025, RBC Fondation a accordé près de 10 millions de dollars à 45 projets au Canada pour soutenir la rénovation, la réparation et la modernisation d'espaces communautaires existants, de même que la construction de nouveaux espaces, et ce, dans divers secteurs, dont la santé, les arts, les services sociaux et les centres communautaires.

Bénévolat des employés

RBC s'efforce de fournir des occasions à ses employés de soutenir les collectivités en fonction de leurs intérêts personnels.

En 2025, plus de 16 700 employés et retraités canadiens ont consacré plus de 295 000 heures à des activités de bénévolat, individuellement ou en équipe. En voici les piliers :

- Le Fonds de rapprochement des collectivités RBC, qui est un programme mené par les employés et conçu pour aider les membres du personnel, ainsi que les organismes communautaires, à répondre à des besoins pressants dans leur région grâce à des contributions financières et à des activités de bénévolat. Des équipes d'au moins trois employés choisissent une organisation caritative locale, présentent une demande de subvention de 1 500 \$ pour répondre à un besoin identifié par cette organisation, puis participent à une activité bénévole de deux heures pour soutenir la cause. En 2025, plus de 7 300 employés du Canada ont pris part à plus de 3 000 projets bénévoles pour un total de 4,6 millions de dollars en subventions et plus de 43 000 heures de bénévolat⁸;
- Le programme de leadership d'impact social RBC, qui attribue aux nouveaux leaders de RBC des occasions de bénévolat en fonction de leurs aptitudes pour contribuer à résoudre les défis auxquels font face les organismes communautaires. Ce programme de 12 semaines vise à intégrer les activités d'entreprise à des activités communautaires et contribue à constituer un bassin de futurs dirigeants qui pensent au-delà de leur rôle immédiat au sein de notre organisation, pour faire la différence dans les collectivités où nous vivons et travaillons. En 2025, 60 employés canadiens ont participé au programme de leadership d'impact social, dans le cadre duquel ils ont offert gratuitement leurs services à 12 partenaires d'investissement dans la collectivité, générant une valeur de près de 0,8 million de dollars⁹ pour les organismes communautaires.

De plus, les employés de RBC au Canada ont recueilli plus de 20 millions de dollars¹⁰ dans le cadre de la Célébration des retombées RBC.

En 2025, la Course pour les enfants RBC a permis d'amasser plus de 7,6 millions de dollars au Canada afin de contribuer à offrir un avenir prospère aux jeunes de nos collectivités.

Petites entreprises et microcrédit

Nous fournissons à de petites entreprises clientes canadiennes du crédit, des conseils, des produits spécialisés et des services afin qu'elles puissent prospérer. En les soutenant, nous les aidons à créer des emplois, à acheter des produits ou services, à payer leurs impôts et à contribuer à l'économie canadienne.

Soutien aux petites entreprises

En 2025, RBC est demeurée déterminée à soutenir les petites entreprises en offrant des ressources, des collaborations et des conseils personnalisés pour aider les entrepreneurs à prospérer :

- Nous avons publié plus de 45 articles *Mes finances d'abord*[®] qui présentent des témoignages de réussite en affaire, des conseils pratiques et des meilleures pratiques pour gérer et faire croître une entreprise;
- Nous avons commandité le magazine *CanadianSME*, qui célèbre l'innovation et la croissance des entreprises canadiennes. À titre de commanditaire principal de sa remise de prix annuelle, RBC a reconnu et célébré les incroyables réalisations d'entrepreneurs de partout au pays. Les employés de RBC ont également participé en agissant comme juges et en contribuant à la sélection des lauréats;

- En collaboration avec le Morrisette Institute for Entrepreneurship de l'Université Western et The Globe and Mail, nous avons continué de soutenir Le parcours du fondateur, un cours en ligne gratuit qui guide les participants au moyen d'une approche étape par étape pour faire croître une nouvelle entreprise. Ce programme offre aux Canadiens l'occasion de développer leurs compétences en entrepreneuriat et en affaires;
- RBC et RBC Fondation ont collaboré avec Futurpreneur⁺ dans le cadre des prix [Cap sur ma nouvelle entreprise RBC](#) en vue d'aider les entrepreneurs en devenir à concrétiser leurs idées. Les finalistes ont reçu des prix en argent pour lancer leur entreprise et les employés de RBC ont agi comme juges bénévoles, offrant de l'expertise et des conseils à la prochaine génération de dirigeants d'entreprise;
- À l'occasion du Mois de la petite entreprise, RBC a mis en vedette certaines de ses petites entreprises clientes par l'intermédiaire de capsules vidéo, dans lesquelles des propriétaires d'entreprise chevronnés ont partagé des points de vue, des conseils et des histoires inspirantes tirés de défis réels et de réussites véritables;
- Nous avons élaboré une réponse globale et multimodale pour soutenir nos petites entreprises clientes en période d'incertitude économique, notamment grâce à des activités de sensibilisation proactives menées par nos conseillers, et nous avons lancé la page Web [Navigateur des droits de douane pour entreprise de RBC](#). Cette approche multidimensionnelle nous a permis de soutenir nos clients et de stimuler la mobilisation;
- Nous avons continué de soutenir les entrepreneurs en facilitant l'enregistrement ou la constitution en société de leur entreprise en ligne, tout en automatisant d'importantes formalités juridiques et de conformité au moyen de notre solution numérique Ownr[®]. Depuis son lancement en 2017, Ownr a enregistré plus de 239 000 entreprises canadiennes.

Microcrédit

Le microcrédit consiste à accorder de très petits prêts à des personnes autrement incapables d'obtenir du crédit. Ces personnes peuvent être sans emploi ou sous-employées, ou encore ne pas être en mesure de présenter aux prêteurs traditionnels les garanties ou antécédents de solvabilité acceptables.

Depuis 2016, RBC appuie Moulin Microcrédits, un organisme de bienfaisance national qui offre des prêts abordables pour le développement de carrière aux immigrants et aux réfugiés qualifiés. RBC met à la disposition de Moulin Microcrédits une facilité de crédit afin de soutenir sa capacité à accorder des prêts à ses clients. De plus, en 2025, RBC a annoncé un engagement de 5 millions de dollars sur cinq ans en faveur de Moulin Microcrédits. Ce soutien est destiné à aider les médecins formés à l'étranger à obtenir les titres de compétence canadiens et à réintégrer le marché du travail dans le secteur de la santé.

Nous pouvons diriger les jeunes entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise en démarrage vers Futurpreneur Canada pour les premières étapes de financement lorsqu'ils ne sont pas admissibles aux solutions de financement standard de RBC. Futurpreneur Canada fournit du soutien à la conception, à la planification d'entreprise et au mentorat afin de favoriser la viabilité de l'entreprise et la création de valeur.

RBC travaille également en collaboration avec divers organismes qui soutiennent le développement économique des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités, y compris les [communautés traditionnellement mal servies](#). Ces organismes ne se limitent pas à fournir du crédit, mais proposent aussi des formations et des occasions de réseautage.

Financement par emprunt à des entreprises au Canada

Nous voulons soutenir la prospérité des entreprises au Canada, qu'elles en soient à l'étape du lancement, du maintien ou de l'expansion de leurs activités. Le financement par emprunt est l'un des moyens par lesquels nous aidons les entreprises canadiennes à croître et à prospérer. En date du 31 octobre 2025, nous avons consenti 441,5 milliards de dollars en prêts à des entreprises canadiennes.

Montant autorisé du financement par emprunt (en millions de dollars canadiens) et nombre de clients ^{(1), (2)}

	0 à 24 999 \$ ⁽³⁾	25 000 \$ à 99 999 \$ ⁽³⁾	100 000 \$ à 249 999 \$ ⁽³⁾	250 000 \$ à 499 999 \$ ⁽³⁾	500 000 \$ à 999 999 \$ ⁽³⁾	1 000 000 \$ à 4 999 999 \$ ⁽³⁾	5 000 000 \$ ou plus ⁽³⁾	Total
Alberta								
Nombre de clients	62 338	31 635	5 422	2 534	1 618	2 320	1 071	106 938
Montant autorisé ⁽⁴⁾	670 \$	1 469 \$	817 \$	890 \$	1 115 \$	5 109 \$	54 070 \$	64 140 \$
Colombie-Britannique								
Nombre de clients	68 885	37 921	6 797	2 961	2 279	3 271	1 346	123 460
Montant autorisé ⁽⁴⁾	762 \$	1 737 \$	1 025 \$	1 031 \$	1 587 \$	7 287 \$	51 789 \$	65 218 \$
Île-du-Prince-Édouard								
Nombre de clients	1 498	814	142	98	70	94	38	2 754
Montant autorisé ⁽⁴⁾	16 \$	39 \$	21 \$	36 \$	51 \$	202 \$	816 \$	1 181 \$
Manitoba								
Nombre de clients	13 741	7 140	1 398	553	402	673	302	24 209
Montant autorisé ⁽⁴⁾	147 \$	327 \$	211 \$	188 \$	274 \$	1 496 \$	8 028 \$	10 671 \$
Nouveau-Brunswick								
Nombre de clients	6 095	3 909	798	373	298	326	136	11 935
Montant autorisé ⁽⁴⁾	65 \$	189 \$	119 \$	131 \$	208 \$	713 \$	3 619 \$	5 044 \$
Nouvelle-Écosse								
Nombre de clients	10 092	5 953	1 130	557	424	503	220	18 879
Montant autorisé ⁽⁴⁾	108 \$	277 \$	169 \$	199 \$	298 \$	1 098 \$	7 294 \$	9 443 \$
Ontario								
Nombre de clients	206 250	89 904	16 178	8 468	6 256	7 949	3 732	338 737
Montant autorisé ⁽⁴⁾	2 149 \$	4 081 \$	2 480 \$	2 994 \$	4 339 \$	17 481 \$	185 303 \$	218 827 \$
Québec								
Nombre de clients	50 024	25 696	5 401	2 534	2 131	3 328	1 236	90 350
Montant autorisé ⁽⁴⁾	482 \$	1 225 \$	809 \$	895 \$	1 482 \$	7 379 \$	40 062 \$	52 334 \$
Saskatchewan								
Nombre de clients	11 626	8 034	2 012	759	580	840	274	24 125
Montant autorisé ⁽⁴⁾	127 \$	390 \$	302 \$	260 \$	400 \$	1 855 \$	8 039 \$	11 373 \$
Terre-Neuve-et-Labrador								
Nombre de clients	2 416	2 014	443	172	141	173	67	5 426
Montant autorisé ⁽⁴⁾	26 \$	98 \$	66 \$	61 \$	99 \$	379 \$	1 751 \$	2 480 \$
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ⁽⁵⁾								
Nombre de clients	1 119	682	133	70	52	87	23	2 166
Montant autorisé ⁽⁴⁾	12 \$	31 \$	19 \$	25 \$	36 \$	176 \$	486 \$	785 \$
Total								
Nombre de clients	434 084	213 702	39 854	19 079	14 251	19 564	8 445	748 979
Montant autorisé ⁽⁴⁾	4 564 \$	9 863 \$	6 038 \$	6 710 \$	9 889 \$	43 175 \$	361 257 \$	441 496 \$

(1) Comprend le financement par emprunt à des sociétés du secteur public.

(2) Notre méthode de présentation de l'information a été modifiée en 2025, ce qui a entraîné l'exclusion de certains montants. Par conséquent, certains montants pourraient ne pas être comparables à ceux présentés dans les rapports précédents.

(3) Les fourchettes de montants sont libellées en dollars canadiens absolus.

(4) Le montant autorisé (en millions de dollars canadiens) est le montant maximal qu'un client peut retirer. Il ne peut pas être comparé à l'encours, qui correspond au montant qui a été retiré. Pour plus de détails sur les encours des prêts, se reporter aux sections *Risque de crédit* et *Renseignements supplémentaires* de notre [Rapport annuel 2025](#).

(5) Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été groupées, à défaut de quoi l'identité des emprunteurs aurait pu être dévoilée.

Accès aux services financiers

Nous nous efforçons d'améliorer l'accès aux services bancaires, y compris pour les personnes à faible revenu, les jeunes et les jeunes adultes, les [personnes handicapées](#) (y compris celles confrontées à des difficultés en lien avec l'accessibilité, la langue ou la lecture et l'écriture), les [peuples autochtones](#), les nouveaux arrivants au Canada et les aînés.

Personnes à faible revenu

RBC demeure déterminée à aider les clients à faible revenu en leur offrant des options bancaires abordables et en appuyant des organismes partenaires qui ont pour mission de répondre aux besoins des Canadiens à faible revenu. Les produits et services de RBC® destinés à répondre aux besoins de nos clients à faible revenu comprennent notamment ce qui suit :

- Compte de dépôt en dollars canadiens à frais mensuels fixes peu élevés offrant 12 opérations de débit par mois et des opérations sans frais pour les Virements Interac[®], les transferts en libre-service¹¹, les achats de titres de transport en commun et les achats effectués avec la carte Visa[®] Débit RBC virtuelle;
- Financement contribuant à améliorer l'accès à un logement abordable dans le cadre de l'Initiative en matière de [logement abordable](#) du gouvernement fédéral, présentée par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) en partenariat avec les provinces et les territoires.

Jeunes et jeunes adultes

RBC a à cœur de soutenir la réussite des jeunes en leur offrant des ressources et l'accès à des conseils, des services bancaires et des produits financiers adaptés aux besoins et aux objectifs correspondant à cette étape de la vie. RBC offre les produits et services adaptés à leurs besoins suivants :

- Le **Forfait bancaire Avantage RBC® pour étudiants** est un compte sans frais mensuels à l'intention des étudiants à temps plein et de toute personne âgée de 24 ans et moins (peu importe le statut d'inscription) qui offre un nombre illimité d'opérations de débit et d'opérations Virement Interac sans frais, la capacité d'utiliser, sans frais imputés par RBC, les guichets automatiques bancaires (GAB) d'autres banques au Canada et l'accumulation de points en effectuant des opérations de débit. Les clients détenant un compte Forfait bancaire Avantage RBC pour étudiants sont également admissibles à une remise complète des frais annuels de la carte de crédit ION+®, qui donne aux clients accès à du crédit lorsqu'ils en ont besoin et les aide à accumuler des points Avion Récompenses® et à réaliser des économies;
- Le **Portail Solutions RBC pour étudiants** est un site Web qui sert de point d'accès unique pour les jeunes et les jeunes adultes afin de les aider à :
 - Trouver les bons produits et services;
 - Accéder aux outils et aux ressources pour les aider à bâtir leur carrière;
 - Explorer les offres et les récompenses.
- Le **Compte Épargne jeunesse Léo RBC®** est un compte sans frais mensuels destiné aux enfants de 12 ans et moins qui aide les parents à enseigner les rudiments de l'argent à leurs enfants et à leur montrer l'importance de commencer à épargner jeune. Le compte permet d'effectuer gratuitement des opérations de débit et des opérations Virement Interac illimitées;
- **Mydoh®** est l'application de gestion de l'argent de RBC qui aide les familles à développer de bonnes habitudes financières chez les jeunes. Depuis son lancement en 2021, Mydoh a rejoint plus de 320 000 Canadiens.

Personnes handicapées, y compris les personnes confrontées à des problèmes d'accessibilité, de langue ou de lecture et d'écriture

RBC met tout en œuvre pour que les personnes handicapées aient accès à ses produits et services. Elle veut que ces personnes puissent bénéficier des mêmes services que ses autres clients, avec la même facilité, dans un environnement exempt d'obstacles, comme stipulé par la législation applicable. Notre [Plan d'accessibilité](#), qui peut être consulté au <https://www.rbc.com/accessibilite>, décrit la manière dont RBC entend repérer, lever et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées et répondre aux exigences de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA).

Le Bureau de l'accessibilité de RBC continue de coordonner les améliorations apportées à l'échelle de RBC. Les commentaires que nous recevons des clients, des partenaires des collectivités et des employés orientent nos actions en matière d'accessibilité. Nous publions également des [rapports d'étape](#) annuels qui décrivent les mesures prises pour respecter nos engagements énoncés dans le Plan d'accessibilité.

Accessibilité physique

Nous avons pour objectif d'offrir une accessibilité sans obstacles partout où nous exerçons nos activités. En plus de satisfaire aux exigences minimales prescrites par les lois locales, RBC a élaboré des directives d'accessibilité renforcées applicables au groupe Services immobiliers afin de mieux servir les personnes handicapées. Nous tenons compte de nos directives d'accessibilité tant dans la conception de nos nouvelles succursales que dans la rénovation de nos succursales existantes.

Nous faisons régulièrement appel à des vérificateurs internes et externes pour déterminer les obstacles potentiels et nous permettre de les éliminer. Nous continuons également de collaborer avec nos propriétaires en vue d'améliorer l'accessibilité des bâtiments que nous louons. Voici quelques exemples des mesures que nous prenons pour favoriser l'accessibilité :

- Poursuivre la conception des GAB de nos succursales afin qu'ils soient accessibles en fauteuil roulant et les doter de l'option guide audio-voix et de grands écrans offrant une meilleure lisibilité;
- BlindSquare[‡], une application de navigation disponible dans des centaines de nos succursales, agit à la manière d'un GPS vocal pour les personnes atteintes de cécité totale ou partielle. En partenariat avec l'Institut national canadien pour les aveugles, notre collaboration avec BlindSquare permet de localiser nos succursales et de s'y orienter une fois à l'intérieur.

Accessibilité numérique

Nous tâchons de rendre nos produits numériques accessibles et faciles d'utilisation pour nos clients. Voici certaines de nos initiatives :

- Veiller à respecter les directives d'accessibilité au contenu Web 2.1 (niveau AA) sur nos sites Web publics et sécurisés ainsi que dans notre appli Mobile RBC;
- Développer des produits numériques compatibles avec les navigateurs et les technologies adaptées qu'utilisent couramment les personnes handicapées;
- Poursuivre le développement de l'appli Mobile RBC pour qu'elle réponde aux modes de saisie accessibles et soit compatible avec des fonctions d'accessibilité comme VoiceOver[‡] et Zoom[‡] (appareils iOS[‡]), et avec TalkBack[‡] et les logiciels de grossissement (appareils Android[‡]).

Accessibilité des communications

Nous offrons des points de contact pratiques et accessibles donnant accès à un large éventail de solutions, tant pour les particuliers que pour les entreprises. En voici quelques exemples :

- La messagerie asynchrone est offerte à nos clients dans l'appli Mobile RBC et dans les Services bancaires en ligne;
- Nous sommes fiers de servir nos clients dans plus de 35 langues par l'entremise de nos succursales et de nos centres de conseils, y compris la langue des signes américaine, la langue des signes québécoise et la langue des signes britannique;
- Notre assistant virtuel téléphonique permet aux clients d'effectuer des demandes bancaires à distance au moyen de commandes vocales plutôt qu'à l'écran, ce qui facilite la vie des personnes atteintes d'une déficience visuelle;
- Nous offrons également des services de télécrypteur aux personnes sourdes ou malentendantes;
- Les personnes communiquant en langue des signes peuvent également nous contacter par l'entremise de services de relais vidéo offrant l'assistance d'un interprète pour faciliter la conversation;
- Les renseignements bancaires des clients ayant une déficience visuelle sont offerts en divers formats, y compris différentes versions de documents imprimés (p. ex., texte en gros caractères), des cassettes audio ou des CD-ROM, des textes en braille et des textes électroniques;
- De plus, nous offrons des autocollants en braille pour nos cartes de crédit afin que les clients puissent les retrouver plus facilement dans leur portefeuille.

Pour en savoir plus, allez à <https://www.rbc.com/accessibilite>.

Peuples autochtones

RBC s'efforce d'améliorer l'accès au capital et de favoriser le **bien-être financier** des communautés autochtones partout au Canada en offrant des **occasions justes et inclusives** d'accéder à des conseils spécialisés et à des solutions et programmes financiers, notamment des solutions bancaires, de capital et de gestion de placements sur mesure.

- Pour servir les collectivités autochtones partout au Canada, RBC dispose de neuf succursales situées dans des réserves en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et au Québec, de même que de trois centres bancaires commerciaux établis dans des réserves au Manitoba, en Ontario et en Saskatchewan. Afin de faciliter l'accès aux services financiers dans les collectivités éloignées, RBC compte également six agences qui offrent, au nom de RBC, des services bancaires de base tels que les dépôts, les retraits et le paiement de factures;
- RBC offre également un soutien adapté grâce au cours Bien-être financier pour Autochtones RBC, ainsi qu'à des équipes nationales spécialisées couvrant les Services bancaires commerciaux aux Autochtones, les placements aux Autochtones et les services de RBC Trust Royal®;
- L'accès sans frais¹² au forfait bancaire courant RBC®, qui figure parmi les premières mesures prises dans le cadre du Plan d'action pour la réconciliation, a été élargi en 2025 à l'ensemble des peuples autochtones au Canada, sur la base de l'identification figurant au dossier de RBC ou fournie à un conseiller RBC.

Nouveaux arrivants au Canada

RBC s'efforce de répondre aux besoins uniques des nouveaux arrivants au Canada en les accompagnant dans leur parcours financier grâce à la gamme de produits et de services suivante :

- Les nouveaux arrivants ont accès à un forfait bancaire sans frais mensuels d'une durée d'un an comprenant un compte chèques admissible et une carte de crédit assortie d'un plafond pouvant aller jusqu'à 15 000 dollars, sans exiger d'antécédents de crédit, ainsi qu'à des conseils spécialisés;
- Les étudiants étrangers à temps plein au Canada peuvent ouvrir un Forfait bancaire étudiant sans frais mensuels. RBC offre également une gamme de cartes de crédit assorties de programmes d'incitation et de limites pouvant aller jusqu'à 2 000 dollars, sans exiger d'antécédents de crédit, afin d'aider les étudiants étrangers à établir un historique de solvabilité dès leur arrivée;
- RBC a établi des collaborations stratégiques avec des entités comme la Banque ICICI du Canada et avec d'autres organismes au service des nouveaux arrivants, comme Applyboard[‡] et BorderPass[‡], qui offrent des produits de RBC répondant aux besoins bancaires uniques des personnes qui s'établiront au Canada;
- En 2025, RBC a noué de nouveaux partenariats, notamment avec EasyTransfer, Education International Cooperation Consulting (EIC) et Industrial and Commercial Bank of China (Canada)[‡]. Ces partenariats offrent un soutien important aux étudiants et à leur famille qui s'installent au Canada, en répondant à leurs besoins tant avant qu'après leur arrivée au pays;
- RBC offre des prêts hypothécaires et des prêts automobiles aux nouveaux arrivants admissibles qui ont peu ou pas d'antécédents de crédit au Canada.

Aînés

Nous sommes depuis longtemps déterminés à aider les aînés canadiens à mener une vie active et confortable en misant sur une sensibilisation continue, sur des conseils orientés client, ainsi que sur des produits et services qui répondent à leurs besoins.

Notre engagement à respecter le *Code de conduite pour la prestation des services bancaires aux aînés* (le « Code ») de l'Association des banquiers canadiens (ABC) est décrit ci-après. Ces efforts sont dirigés par un responsable désigné des Services aux aînés. Nous avons à cœur d'aider notre clientèle aînée à gérer et à protéger son argent, et nous continuons à la sensibiliser à des enjeux importants. Nos pratiques courantes reposent sur les principes énoncés dans le Code, et nos conseillers s'emploient à offrir aux aînés des conseils et des services financiers adaptés à leurs besoins.

Politiques, procédures et processus

Nous avons mis en place des politiques et des procédures internes qui guident nos employés pour qu'ils aident les aînés dans leurs opérations bancaires en leur procurant la protection et les services voulus. Ces politiques et procédures internes comportent des protocoles de recours hiérarchique clairs et contribuent à assurer des services bancaires sécuritaires, sécurisés et pratiques pour les aînés.

Comme l'exige notre Cadre de gestion de la conformité à la réglementation, nous avons élaboré des contrôles internes afin d'assurer le suivi des sept principes énoncés dans le Code, allant de la mise en œuvre de la Politique du Code de conduite envers les aînés aux initiatives décrites dans la présente section.

Communication efficace

Nous avons mis en œuvre des mesures visant à faciliter des communications efficaces avec les aînés :

- Des brochures disponibles en succursale, traitant de divers sujets pertinents (p. ex., prévention de la fraude, encaissement des chèques du gouvernement du Canada, investissements et protection des dépôts);
- Le site Web <https://www.rbcroyalbank.com/fr/centre-ressources-aines.html>, qui regroupe toute l'information utile et permet d'obtenir les ressources dans un format non numérique;
- Des outils favorisant l'accessibilité, par exemple des documents imprimés en différents formats et des services de téléimprimeur, afin que la clientèle aînée puisse recevoir de l'information de notre part et nous en transmettre;
- MonConseiller^{MC} – Les clients de RBC ont accès à leur plan personnalisé en ligne ainsi qu'à un conseiller RBC, notamment par vidéoconférence, par téléphone ou en personne en succursale. L'objectif est de fournir des conseils lorsque les clients en ont besoin et, souvent, sans qu'ils aient besoin de se déplacer;
- Des conseillers en succursale équipés pour la vidéoconférence, ce qui leur permet d'organiser des rencontres virtuelles pour plus de commodité;
- Dans la plupart de nos succursales, les aînés et les personnes ayant des besoins particuliers en matière d'accessibilité bénéficient d'un accueil privilégié.

RBC a établi un Bureau de l'accessibilité qui supervise et oriente les mesures qu'elle prend en matière d'accessibilité. Son rôle comprend la réception de la rétroaction de nos clients, de nos partenaires de la collectivité et de nos employés, conformément au Plan d'accessibilité RBC. Nous continuons d'améliorer les communications avec nos clients afin de les rendre plus accessibles. À cette fin, nous faisons en sorte d'accroître la disponibilité de l'information en différents formats (p. ex., gros caractères, braille, etc.).

Formation

Les employés et les représentants en contact avec la clientèle suivent une formation obligatoire sur la prévention des fraudes et les procurations. Elle porte notamment sur l'exploitation financière, la fraude et les escroqueries, ainsi que sur la manière d'aborder ces sujets avec les aînés et de soumettre les problèmes à l'échelon supérieur.

Les objectifs de cette formation sont notamment les suivants :

- Reconnaître les formes courantes de fraude et les indices à surveiller (exemples pertinents à l'appui);
- Soutenir l'utilisation appropriée de la procuration et du compte de dépôt conjoint conformément à l'Engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints de l'ABC;
- Déceler et contribuer à prévenir l'exploitation financière;
- Comprendre les considérations relatives à la procuration, à l'aptitude mentale et à la nomination de mandataires;
- Formation sur la retraite axée sur les mises en situation offerte à nos conseillers pour leur permettre de formuler des conseils appropriés aux aînés.

Nous révisons régulièrement les documents de formation et les mettons à jour avec l'aide d'experts internes en matière de fraude, des services d'enquête, des équipes de produits et des services bancaires régionaux. Nous avons également prévu une procédure de recours hiérarchique pour les employés de première ligne concernant les questions et les préoccupations liées à la clientèle aînée. Nous avons regroupé l'information voulue (liens vers les politiques, les procédures, les sujets pertinents et d'autres ressources) sur un site interne ad hoc que les conseillers peuvent consulter lorsqu'ils s'adressent à la clientèle aînée.

Ressources spécialisées

Nous continuons d'ajouter du contenu au site Web interne susmentionné. Ce site est régulièrement passé en revue et mis à jour. On y trouve des ressources consolidées concernant les sujets suivants (liste non exhaustive) :

- Notre Politique du Code de conduite envers les aînés;
- Le code;
- La compréhension de la fraude et de l'exploitation financière;
- Les types courants de fraude et d'escroquerie;
- Les procédures de recours hiérarchique;

- Les options d'accessibilité de RBC;
- Les politiques et procédures en matière de procuration.

En plus de fournir aux employés des documents informatifs sur les types d'escroqueries et d'exploitation financière auxquels les aînés sont le plus vulnérables, nous avons amélioré la disponibilité de ressources expliquant comment devenir plus cyberfuté à l'égard des escroqueries ciblant les aînés.

Nous avons établi des protocoles de recours hiérarchique que les employés en contact avec la clientèle peuvent suivre pour obtenir l'aide d'experts à propos des aînés, de l'exploitation financière, de la fraude, des escroqueries, des incapacités et de l'Engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints de l'ABC.

Lutte contre la fraude et les escroqueries

Dans le cadre de nos efforts soutenus pour combattre l'exploitation financière des aînés, nous continuons d'améliorer nos protocoles de surveillance des opérations afin de prévenir la fraude, les escroqueries financières et le blanchiment d'argent, tout en assurant la protection des renseignements personnels, la sécurité et l'autonomie des clients. Pour permettre la tenue de discussions confidentielles, nos succursales offrant des services complets disposent d'espaces tranquilles et privés. Nous continuons d'améliorer les capacités de détection et nous comptons sur une équipe spécialisée d'experts en fraude afin de prévenir, de détecter et d'enquêter sur les activités frauduleuses. Nous avons inclus des messages de sensibilisation à la fraude et aux escroqueries à l'intention des clients dans leurs relevés de compte ainsi que dans notre application bancaire mobile afin de sensibiliser et de joindre les clients de plusieurs façons.

La *Garantie de sécurité des Services bancaires numériques RBC* protège entièrement les clients contre les opérations frauduleuses par appli Mobile RBC ou RBC Banque en direct.

Fermures de succursale

Nous examinons avec soin les caractéristiques démographiques du marché lorsque nous fermons une succursale, et nous tenons compte des besoins des aînés des collectivités concernées. L'intégration des processus suivants à la reconfiguration de notre réseau de succursales nous permet de respecter et, dans certains cas, de dépasser nos engagements législatifs et réglementaires :

- Mener un programme de contact proactif et prioriser les appels aux aînés afin de les aviser de la fermeture de telle succursale, de leur proposer les options qui s'offrent alors à eux et de répondre à leurs questions ou besoins;
- Envoyer une lettre aux clients et à leurs personnes-ressources autorisées les avisant de la fermeture de telle succursale et précisant les coordonnées des personnes ou services à contacter en cas de besoin, de même que les solutions de rechange;
- Organiser des événements conseils et des séances d'information afin de donner à tous les membres de la collectivité concernée, y compris les aînés, la possibilité de s'exprimer.

Responsabilité publique

Nous continuons de divulguer, chaque année, les mesures que nous prenons pour soutenir les principes du code dans notre Déclaration de responsabilité publique.

Ce document est également accessible sur notre site Web destiné aux aînés, à l'adresse <https://www.rbcroyalbank.com/fr/centre-ressources-aines.html>.

Logement abordable

RBC soutient ses clients commerciaux en leur offrant des prêts conventionnels et assurés, y compris du financement à la construction et des prêts à terme pour la construction et la rénovation de logements. Dans le but de soutenir des logements abordables, RBC participe aux programmes de prêts assurés de la SCHL pour les immeubles à logement multiples¹³. En 2025, nous avons fourni 1,5 milliard de dollars au total en financement direct et indirect pour la construction d'immeubles à logements multiples abordables¹⁴ destinés à la location par l'intermédiaire des programmes de la SCHL. Parmi les propriétés financées, on compte 1 981 logements abordables¹⁵ évalués à 403 millions de dollars¹⁶.

Codes et engagements de RBC

Le secteur bancaire canadien a élaboré des codes et pris des engagements volontaires dans le but de contribuer à protéger les consommateurs et de mieux les servir. RBC se conforme à plusieurs de ces codes et engagements.

Ceux-ci sont accessibles à l'adresse <https://www.rbc.com/francais/voluntary-codes-public-commitments.html>. On y retrouve notamment ce qui suit :

Titre	Émetteur	Description
<i>Code de conduite portant sur les activités d'assurance autorisées – Association des banquiers canadiens</i>	Association des banquiers canadiens	Code de conduite qui énonce les règles minimales que doivent respecter les représentants bancaires qui font la promotion de produits d'assurance autorisés au Canada.
<i>Code de pratique canadien des services de cartes de débit</i>	Agence de la consommation en matière financière du Canada (Gouvernement du Canada)	Code de procédure qui expose les pratiques et obligations incombant aux consommateurs et au secteur en matière de cartes de débit.
<i>Code de conduite pour les institutions financières sous réglementation fédérale : Information sur le remboursement anticipé des hypothèques</i>	Agence de la consommation en matière financière du Canada (Gouvernement du Canada)	Code de conduite qui a pour objectif d'assurer que les emprunteurs disposent d'une information qui leur permet de prendre des décisions concernant le paiement anticipé de leur hypothèque.
<i>Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés</i>	Association des banquiers canadiens	Code de conduite qui énonce les principes qui s'appliquent aux banques pour les guider lorsqu'elles offrent, au Canada, des produits et des services bancaires aux aînés.
<i>Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de paiement au Canada</i>	Agence de la consommation en matière financière du Canada (Gouvernement du Canada)	Code qui définit des principes pour les pratiques commerciales portant sur l'émission et l'acceptation des cartes de paiement et le fonctionnement des réseaux de cartes de paiement.
<i>Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais</i>	Agence de la consommation en matière financière du Canada (Gouvernement du Canada)	Engagement à offrir aux clients un compte standard sans frais ou à frais modiques.
<i>Engagement relatif à la modification ou au remplacement de produits ou de services existants</i>	Association des banquiers canadiens	Engagement établissant les responsabilités des banques membres de l'Association des banquiers canadiens en ce qui concerne la modification ou le remplacement de produits existants.
<i>Engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints</i>	Association des banquiers canadiens	Engagement des banques à fournir des renseignements plus généraux sur les procurations et les comptes de dépôt conjoints, en succursale et en ligne.
<i>Engagement à fournir des renseignements sur la garantie hypothécaire</i>	Association des banquiers canadiens	Engagement à fournir aux consommateurs des renseignements sur la garantie hypothécaire, de sorte qu'ils aient suffisamment d'information pour comprendre les conséquences de leur choix, avant de choisir définitivement leur produit.
<i>Lignes directrices applicables au transfert d'un régime enregistré</i>	Association des banquiers canadiens	Guide indiquant à quoi s'attendre et où obtenir de l'aide au moment de transférer un régime d'épargne enregistré d'une institution financière à une autre.
<i>Politique zéro responsabilité Interac</i>	Interac Corp.	Engagement à protéger les consommateurs contre les opérations frauduleuses.
<i>Politique Responsabilité zéro de Mastercard</i>	Mastercard International Inc.	Document qui expose l'exonération de responsabilité des clients victimes de certaines utilisations frauduleuses de leur carte Mastercard.
<i>Paielements en ligne</i>	Association des banquiers canadiens	Document qui décrit les responsabilités incombant aux consommateurs et au secteur pour ce qui est de l'utilisation des systèmes de paiement en ligne au Canada.
<i>Engagement en matière de lisibilité des documents hypothécaires</i>	Association des banquiers canadiens	Engagement à rendre les documents hypothécaires résidentiels plus faciles à comprendre.
<i>Engagement envers la petite et moyenne entreprise</i>	Banque Royale du Canada	Engagement touchant la transparence, la responsabilité, le processus de crédit et le traitement des plaintes pour les petites et moyennes entreprises.

Titre	Émetteur	Description
<i>Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique – Le cadre canadien</i>	Groupe de travail sur la consommation et le commerce électronique (coordonné par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada)	Guide visant à protéger les clients qui effectuent des opérations en ligne.
<i>Souscription – Règlements concernant les billets à capital protégé</i>	Banque Royale du Canada	Engagement qui s'applique à un contrat d'émission de billet à capital protégé conclu par voie électronique ou par téléphone et qui décrit les échéances relatives au dépôt de déclarations écrites et aux droits d'annulation dont les clients disposent.
<i>Visa e-Promesse</i>	Visa International Service Association	Document sur la protection des titulaires de carte Visa qui font des achats en ligne, par la poste ou par téléphone.
<i>Politique Responsabilité zéro de Visa</i>	Visa International Service Association	Document qui expose l'exonération de responsabilité des clients victimes de certaines utilisations frauduleuses de leur carte Visa.
<i>Ce qu'il faut savoir sur les comportements interdits</i>	Banque Royale du Canada	Document qui explique en quoi consistent les comportements interdits et qui indique comment joindre la banque pour toute question, plainte ou inquiétude à ce sujet.

Consultation de la clientèle et du public

Produits et services actuels

RBC consulte les clients et les membres du public afin de recueillir des commentaires sur ses produits, ses services et ses canaux de distribution. L'équipe Connaissance et information clientèle effectue un suivi de l'opinion des clients à l'égard de nos produits et services, ainsi que de l'expérience client relative aux modes de prestation. Lorsque des renseignements supplémentaires sont nécessaires, nous utilisons des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, telles que des sondages, des entretiens et des groupes de discussion.

Les conclusions tirées de ces consultations sont partagées avec les secteurs d'activité concernés afin de mieux comprendre les commentaires des clients, d'éclairer les plans d'action et d'orienter les consultations de suivi, le cas échéant.

Conception de nouveaux produits ou services

L'équipe Connaissance et information clientèle aide RBC à prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à la conception des produits ou services, à la tarification, au marketing et à la distribution en cernant les besoins financiers changeants de la clientèle et du public et en évaluant les répercussions à court et à long terme de ces besoins sur l'entreprise. Pour consulter le public, nos clients et nos employés, nous avons recours à diverses méthodes d'étude de marché avant, pendant et après le développement de produits ou de services afin d'assurer leur adéquation avec les attentes de la clientèle et les tendances du marché.

Tendances et problèmes émergents touchant la clientèle et le public

RBC surveille les tendances et problèmes émergents susceptibles de toucher la clientèle et le public au moyen d'une combinaison de méthodes d'étude de marché, notamment celles décrites à la section [Produits et services actuels](#) ci-dessus. Les résultats sont recueillis, analysés et communiqués aux unités opérationnelles pertinentes pour orienter les décisions concernant nos produits, nos services et leur mode de prestation.

Plaintes reçues

À RBC, nous accordons beaucoup d'importance aux commentaires de nos clients et nous nous efforçons d'améliorer continuellement nos produits et nos services. Dans cette optique, nous invitons les clients admissibles à participer à nos sondages sur l'Expérience client. Ces sondages donnent aux clients l'occasion de faire part de leurs expériences et de leur satisfaction à l'égard de nos offres. Les commentaires reçus nous aident à surveiller notre rendement et à cerner les points à améliorer. De plus, les clients peuvent utiliser le sondage pour partager leurs préoccupations ou soumettre leurs plaintes, ce qui leur permet d'exprimer leur point de vue et d'obtenir des réponses.

Nous recueillons également les commentaires dans le cadre de notre processus de traitement des plaintes sur notre site Web. Adresser une plainte, à l'adresse <https://www.rbc.com/servicealaclientele/>, qui donne accès à des ressources supplémentaires, comme notre brochure Comment adresser une plainte. Les plaintes reçues par l'intermédiaire de nos centres de contact et de nos succursales sont traitées par du personnel formé, et certains clients sont invités à répondre à des sondages post-résolution afin d'évaluer leur satisfaction à l'égard du processus. Les enseignements tirés des plaintes et des commentaires connexes servent à orienter l'amélioration continue de nos produits, de nos services et de l'expérience client.

Ouvertures, déménagements et fermetures de succursales et d'établissements bancaires au Canada

Succursales bancaires

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2025, nous avons ouvert, fermé ou déménagé les succursales suivantes :

Succursales ouvertes

Aucune

Succursales déplacées

Province	Ville	De	Au
N.-B.	Saint John	111 Lansdowne Ave.	24 East Point Way, Suite 200
Ont.	Etobicoke	270 The Kingsway	270 The Kingsway
Ont.	Kleinburg	8 Nashville Rd.	40 Barons St., Unit 1

Succursales fermées

Province	Ville	Succursale	Adresse
C.-B.	Surrey	Ocean Park	1658-128 St., Unit 60
C.-B.	Vancouver	Dunbar & 26th Avenue Branch	4205 Dunbar St.
C.-B.	Vancouver	Main & Hastings	400 Main St.
Man.	Winnipeg	Main & James	540 Main St.
Man.	Winnipeg	Sargent & Sherbrook	588 Sargent Ave.
N.-B.	Saint John	McAllister Place	515 Westmorland Rd., Unit C009b
Ont.	Ottawa	Elgin & Lisgar	200 Elgin St.
Ont.	Toronto	Keele & Wilson	2766 Keele St.
Ont.	Toronto	Yonge & St. Joseph	608 Yonge St.
Ont.	Vaughan	Major Mackenzie & Dufferin	1520 Major Mackenzie Dr., Suite 100
Ont.	Windsor	Dougall & Cabana	3854 Dougall Ave.
T.-N.-L.	Saint-Jean	Freshwater & Crosbie	337 Freshwater Rd.

De plus, dans le cadre de l’opération visant HSBC Canada, RBC avait acquis 127 succursales le 28 mars 2024, dont 33 étaient toujours ouvertes en date du 31 octobre 2025. Les 17 succursales suivantes ont fermé entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025 :

Province	Ville	Succursale	Adresse
Alb.	Edmonton	10250 101 St. NW	10250 - 101 St. NW
C.-B.	Langley	Langley Bypass Branch	20045 Langley Bypass
C.-B.	White Rock	Johnston Rd. & Thrift	#101 - 1405 Johnston Rd.
Ont.	Etobicoke	Dixon & Attwell Dr.	170 Attwell Dr.
Ont.	London	King & Wellington	285 King St.
Ont.	Markham	Liberty Square	3601 Hwy. 7 E, Unit 108
Ont.	Markham	Markham & Mount Joy	9275 Markham Rd.
Ont.	Mississauga	Argentia Rd. Branch	3029 Argentia Rd., Unit 101
Ont.	Mississauga	Hurontario & Eglinton	4550 Hurontario St.
Ont.	Oakville	Oak Walk & Trafalgar	275 Hays Blvd., Unit G1
Ont.	Ottawa	Queen & O'Connor	131 Queen St.
Ont.	Toronto	RBC Yonge & Adelaide	111 Yonge St.
Ont.	Vaughan	Jane & Rutherford	9100 Jane St.
Ont.	Vaughan	Yonge & Clark	7398 Yonge St.
Ont.	Woodbridge	Hwy. 7 & Pine Valley Dr	4500 Hwy. 7, Unit 135
Qc	Saint-Léonard	Jean-Talon & Viau	5095, rue Jean-talon. E
Qc	Sherbrooke	King & Lionel-Groulx	2785, rue King O

Autres établissements bancaires

Au cours de l’exercice terminé le 31 octobre 2025, nous avons ouvert, déménagé ou fermé les établissements bancaires suivants :

Autres établissements bancaires ouverts

Province	Ville	Nom	Adresse
Ont.	Kitchener	RBC Meeting Place Wallacetown	1950 Fischer Hallman Rd., Unit 309

Autres établissements bancaires déménagés

Aucun

Autres établissements bancaires fermés

Province	Ville	Nom	Adresse
C.-B.	Vancouver	RBC Meeting Place - Royal Newcomer Ctr	1025 West Georgia St.
Ont.	Kitchener	RBC On Campus - Conestoga College	299 Doon Valley Dr., Doon Main Building, E Wing

Guichets automatiques bancaires

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2025, nous avons installé ou retiré les guichets automatiques bancaires (GAB) suivants :

GAB installés

Province	Ville	Adresse
Alb.	Drayton Valley	2050 50 St
Alb.	Edmonton	2815 170 St SW
C.-B.	Burnaby	100 - 4789 Kingsway (2 GAB)
C.-B.	North Vancouver	3160 Edgemont Blvd
C.-B.	Surrey	17931 56th Ave
Man.	Winnipeg	370 Portage Ave
N.-B.	Saint John	200-24 East Point Way (4 GAB)
Ont.	Bradford	133 Holland St E
Ont.	Brampton	108 - 74 Quarry Edge Drive
Ont.	Kitchener	1950 Fischer Hallman Rd (2 GAB)
Ont.	Kleinburg	1- 40 Barons St (2 GAB)
Ont.	Mississauga	5835 Airport Rd
Ont.	Ottawa	8605 Campeau Drive
Ont.	Ottawa	5329 Boundary Rd
Ont.	Thornhill	1136 Centre St (3 GAB)
Ont.	Toronto	693 Wilson Ave
Ont.	Toronto	5 - 270 The Kingsway (2 GAB)
Ont.	Uxbridge	#47 - 545 Hwy
Ont.	Vaughan	1420 Major Mackenzie Drive
Ont.	Windsor	3205 Howard Ave
Qc	Montréal-Ouest	40, ave Westminister N
Qc	Sherbrooke	101-2665, rue King O
Qc	Sorel-Tracy	3150, boul. de Tracy
Sask.	Corman Park	24 Capital Circle
T.-N.-L.	Gander	100 Trans Canada Hwy

GAB retirés

Province	Ville	Adresse
Alb.	Airdrie	217 Edmonton Tr
Alb.	Calgary	1120 - 137 Ave SE
Alb.	Calgary	5215 - 61 Avenue SE
Alb.	Calgary	70 Freeport Blvd NE
Alb.	Calgary	1051 Falconridge NE
Alb.	Calgary	100-19587 Seton Cres SE
Alb.	Calgary	Unit 1 - 5269 Memorial Drive SE
Alb.	Calgary	6432 Bowness Rd NW
Alb.	Calgary	2000 Airport Rd NE

Province	Ville	Adresse
Alb.	Calgary	220 - 4820 Northland Drive NW
Alb.	Chestermere	140 Chestermere Way
Alb.	Edmonton	1830 102 St SW
Alb.	Edmonton	8030 167 Ave NW
Alb.	Edmonton	5135-167 Ave NW
Alb.	Edmonton	5080 Windermere Blvd NW
Alb.	Edmonton	11061 Ellerslie Rd
Alb.	Edmonton	9620 Ellerslie Rd
Alb.	Edmonton	14319-23rd Ave SW
Alb.	Edmonton	2500A - 1000 Airport Rd (2 GAB)
Alb.	Fort McMurray	365 Macalpine Crescent
Alb.	Gibbons	4740 50th Ave
Alb.	Sherwood Park	1020 Sherwood Drive
Alb.	Sherwood Park	100 270 Baseline Rd
Alb.	St Albert	143 St Albert Rd
Alb.	St Albert	770 St Albert Rd
C.-B.	Burnaby	400 - 4567 Lougheed Hwy
C.-B.	Chase	746 Shuswap Ave
C.-B.	Delta	8985 - 120 St
C.-B.	Kelowna	365 Hwy No 33 W
C.-B.	Nanaimo	1100 North Terminal Ave
C.-B.	Port Moody	221 Ioco Rd
C.-B.	Richmond	5111 Grant McConachie Way
C.-B.	Richmond	7980 Williams Rd
C.-B.	Sardis	7591 Vedder Rd
C.-B.	Surrey	18383 64th Ave
C.-B.	Surrey	2692-152 St
C.-B.	Surrey	60-1658 128Th St (2 GAB)
C.-B.	Vancouver	4205 Dunbar St (2 GAB)
C.-B.	Vancouver	400 Main St (2 GAB)
C.-B.	Vancouver	610 Granville St
C.-B.	Victoria	4513 W Saanich Rd
C.-B.	Victoria	3951 Shelbourne St
C.-B.	Victoria	1879 Old Island Hwy
Man.	Brandon	100 Highland Ave
Man.	Brandon	150 McTavish Ave E
Man.	Dauphin	625 3rd St SW
Man.	Oak Bluff	4900 McGillivray Blvd
Man.	Selkirk	120 Easton Drive
Man.	Winnipeg	3316 Portage Ave
Man.	Winnipeg	3033 Pembina Hwy

Province	Ville	Adresse
Man.	Winnipeg	1485 St Mary's Rd
Man.	Winnipeg	610 Lagimodiere Bl
Man.	Winnipeg	167 St Anne's Rd
Man.	Winnipeg	540 Main St
Man.	Winnipeg	588 Sargent Ave (2 GAB)
Man.	Winnipeg	1970 Wellington Ave
N.-B.	Bathurst	100 Harbourview Blvd
N.-B.	Dalhousie	180 Renfrew St
N.-B.	Edmundston	40 Chemin Canada
N.-B.	Saint John	Unit C009B - 515 Westmorland Rd (4 GAB)
N.-B.	Saint John	111 Lansdowne Ave (4 GAB)
N.-É.	Halifax	6390 Quinpool Rd
Ont.	Barrie	55A Bryne Dr (2 GAB)
Ont.	Bolton	306 Queen St W
Ont.	Bolton	545 Queen St S
Ont.	Bradford	577 Holland St W
Ont.	Bradford	133 Holland St E
Ont.	Brampton	9980 Mississauga Rd
Ont.	Burlington	1200 Walkers Line
Ont.	Burlington	4525 Dundas St E
Ont.	Burlington	3515 Upper Middle
Ont.	Clarington	2475 Energy Drive
Ont.	Cookstown	52 Queen St
Ont.	Cumberland	4358 Innes Rd
Ont.	Dundas	475 Hwy 6
Ont.	Etobicoke	270 The Kingsway
Ont.	Georgetown	189 Guelph St
Ont.	Guelph	109 Silvercreek Pk
Ont.	Guelph	80 Imperial Rd S
Ont.	Kingston	765 Gardiners Rd
Ont.	Kingston	459 Taylor Kidd
Ont.	Kitchener	426 Highland Rd W
Ont.	Kleinburg	8 Nashville Rd
Ont.	London	1701 Wonderland Rd
Ont.	London	584 Oxford St W
Ont.	London	1679 Richmond St N
Ont.	London	835 Wellington Rd
Ont.	London	825 Wilton Grove Rd
Ont.	London	491 Oxford St W
Ont.	London	277 Highbury Ave
Ont.	Markham	5315 Major Mackenzie

Province	Ville	Adresse
Ont.	Markham	7314 Markham Rd
Ont.	Markham	7635 Markham Rd
Ont.	Markham	4780 Hwy 7 E
Ont.	Metcalfe	8220 Victoria St
Ont.	Milton	591 Ontario St
Ont.	Mississauga	2125 Dundas St W
Ont.	Mississauga	7300 Dixie Rd
Ont.	Nepean	3300 Woodroffe Ave
Ont.	Newmarket	18215 Yonge St
Ont.	Newmarket	250 Mulock Dr
Ont.	Oakville	1020 Dundas St
Ont.	Oakville	450 Dundas St E
Ont.	Oshawa	812 Taunton Rd
Ont.	Ottawa	99 Bank St
Ont.	Ottawa	200 Elgin St - Main Flr (2 GAB)
Ont.	Ottawa	96 George St
Ont.	Richmond Hill	8760 Bayview Ave
Ont.	Sarnia	1741 London Line
Ont.	Scarborough	3050 Lawrence Ave E (3 GAB)
Ont.	Scarborough	3030 Birchmount Rd
Ont.	Scarborough	2867 Ellesmere Rd
Ont.	Sioux Lookout	81 Front St
Ont.	Smiths Falls	31 Beckwith St N
Ont.	Stittsville	6061 Hazeldean Rd
Ont.	Stittsville	6250 Hazeldean Rd
Ont.	Sudbury	1190 Barrydowne
Ont.	Sudbury	1810 Regent St
Ont.	Tecumseh	13345 Tecumseh Rd
Ont.	Thornhill	1487 Centre St
Ont.	Thornhill	1136 Centre St (3 GAB)
Ont.	Toronto	8 South Kingsway
Ont.	Toronto	608 Yonge St (2 GAB)
Ont.	Toronto	4700 Keele St (2 GAB)
Ont.	Toronto	1051 Queen St W
Ont.	Toronto	2766 Keele St (2 GAB)
Ont.	Toronto	809 O'Connor Drive
Ont.	Vaughan	3700 Major Mackenzie Drive W
Ont.	Vaughan	8480 Hwy 27
Ont.	Vaughan	Suite 100 - 1520 Major Mackenzie Drive (3 GAB)
Ont.	Welland	935 Niagara St
Ont.	Whitby	10 Taunton Rd

Province	Ville	Adresse
Ont.	Windsor	4406 County Road 46
Ont.	Windsor	3854 Dougall Ave (2 GAB)
Qc	Candiac	168, boul. de l'Industrie
Qc	La Sarre	516, 2 ^e Rue Est
Qc	Laval	3430, autoroute 440 Est
Qc	Montréal	26, ave Westminster N
Qc	Montréal	1, Place Ville-Marie
Qc	Montréal	1400, boul. de Maisonneuve Ouest
Qc	Montréal	1450, rue Guy
Qc	Saguenay	1579, boul. de Tadoussac
Qc	Sherbrooke	4470, boul. Bourque
Qc	Sorel-Tracy	69, rue Georges
Qc	Sorel-Tracy	3150, boul. de Tracy
Qc	St-Laurent	4900, ch. St-François
Qc	St-Hubert	3100, boul. Moïse-Vincent
Qc	Terrebonne	251, rue Des Migrateurs
Sask.	Estevan	102 Carbon Crescent
Sask.	Moose Jaw	450 N Service Rd
Sask.	Regina	529 - 1 St Ave East
Sask.	Regina	2020 Coleman Crescent
Sask.	Regina	481 Albert St N
Sask.	Saskatoon	3 Worobetz Place
Sask.	Saskatoon	402 - 51 St E
Sask.	Saskatoon	705 Central Ave
T.-N.-L.	Goulds	349 Main Rd
T.-N.-L.	Mount Pearl	249 Park Ave
T.-N.-L.	Paradise	1316 Topsail Rd
T.-N.-L.	Saint-Jean	337 Freshwater Rd (2 GAB)
T.-N.-L.	Saint-Jean	365 Empire Ave
T.-N.-L.	Saint-Jean	500 Topsail Rd
T.-N.-L.	Saint-Jean	460 Kenmount Rd

De plus, dans le cadre de l’opération visant HSBC Canada, RBC avait acquis 168 GAB le 28 mars 2024, dont 41 étaient toujours opérationnels en date du 31 octobre 2025. Les 20 GAB suivants ont été retirés entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025 :

Province	Ville	Adresse
Alb.	Edmonton	10250 101 St NW (2 GAB)
C.-B.	Langley	20045 Langley Bypass
C.-B.	White Rock	#101 - 1405 Johnston Rd.
Ont.	Etobicoke	170 Attwell Drive
Ont.	London	285 King St
Ont.	Markham	3601 Hwy 7 E (2 GAB)
Ont.	Markham	9275 Markham Rd
Ont.	Mississauga	3029 Argentia Rd
Ont.	Mississauga	4550 Hurontario St
Ont.	Oakville	275 Hays Blvd
Ont.	Ottawa	131 Queen St
Ont.	Toronto	111 Yonge St
Ont.	Vaughan	9100 Jane St (2 GAB)
Ont.	Vaughan	7398 Yonge St
Ont.	Woodbridge	135 - 4500 Hwy 7
Qc	Saint-Léonard	5095, rue Jean-Talon E
Qc	Sherbrooke	2785, rue King O

Employés au Canada

Nous comptons plus de 73 000 employés à temps plein et à temps partiel au Canada, ce qui fait de nous l’un des plus importants employeurs du pays.

Au 31 octobre 2025 :

Provinces et territoires	Temps plein	Temps partiel	Tous types d’emploi
Alberta	4 668	349	5 017
Colombie-Britannique	7 964	391	8 355
Île-du-Prince-Édouard	96	14	110
Manitoba	2 037	181	2 218
Nouveau-Brunswick	1 068	114	1 182
Nouvelle-Écosse	2 206	169	2 375
Nunavut	15	—	15
Ontario	44 023	1 366	45 389
Québec	7 027	722	7 749
Saskatchewan	962	178	1 140
Terre-Neuve-et-Labrador	258	51	309
Territoires du Nord-Ouest	23	1	24
Yukon	23	—	23
Total	70 370	3 536	73 906

Taxes et impôts

RBC est un important contribuable canadien. Les impôts et taxes qu'elle paie contribuent à l'offre de programmes par divers paliers du gouvernement afin de soutenir les résidents du Canada. En 2025, nous avons versé 5,0 milliards de dollars en taxes et impôts à divers paliers de gouvernement au Canada. Le tableau ci-dessous illustre nos charges fiscales au Canada pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025, y compris les montants versés ou à verser au gouvernement fédéral ainsi qu'aux gouvernements provinciaux. Pour en savoir plus, reportez-vous aux pages 122 et 123 du [Rapport annuel 2025](#).

En millions de dollars canadiens	Impôt sur le capital	Impôt sur le résultat	Total
Alberta	— \$	59 \$	59 \$
Colombie-Britannique	— \$	194 \$	194 \$
Île-du-Prince-Édouard	— \$	3 \$	3 \$
Manitoba	13 \$	20 \$	33 \$
Nouveau-Brunswick	— \$	12 \$	12 \$
Nouvelle-Écosse	10 \$	23 \$	33 \$
Nunavut	— \$	1 \$	1 \$
Ontario	— \$	1 180 \$	1 180 \$
Québec	— \$	150 \$	150 \$
Saskatchewan	9 \$	16 \$	25 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	4 \$	5 \$	9 \$
Territoires du Nord-Ouest	— \$	1 \$	1 \$
Yukon ⁽¹⁾	— \$	— \$	— \$
Gouvernement fédéral	— \$	2 182 \$	2 182 \$
Impôts sur le capital et le résultat	36 \$	3 846 \$	3 882 \$
Autres taxes et impôts ⁽²⁾			1 122 \$
Total des taxes et impôts au Canada			5 004 \$

(1) Les montants nuls sont attribuables à l'arrondissement.

(2) Les autres taxes et impôts comprennent les cotisations sociales, la taxe à la valeur ajoutée et taxe de vente, les taxes foncières, les taxes sur les primes d'assurance et les taxes d'affaires présentées dans les *états consolidés du résultat net*, ainsi que la charge (l'économie) d'impôt présentée dans les *états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres*, dans notre [Rapport annuel 2025](#).

Déclarations de responsabilité publique des déclarants

Des déclarations de responsabilité publique distinctes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025 sont présentées dans la présente section pour la Société d'hypothèques de la Banque Royale, Fiducie RBC Services aux investisseurs, la Compagnie d'assurance vie RBC et la Compagnie Trust Royal. En raison de la nature particulière de leurs activités, les déclarants n'exploitent pas de succursales ou d'autres installations dans lesquelles des comptes de dépôt sont ouverts par des personnes physiques et des clients en personne; dans lesquelles des dépôts de clients sont acceptés; ou dans lesquelles de l'argent liquide est distribué aux clients. De plus, les déclarants n'offrent pas de financement par emprunt à des sociétés au Canada et ne participent pas à des investissements ni à des partenariats dans des programmes de microcrédit. À titre de filiales intégrées de la Banque Royale du Canada, les déclarants et cette dernière ont des objectifs communs de soutien à la collectivité et participent à des activités connexes par l'intermédiaire notamment du bénévolat, de la philanthropie et des dons de bienfaisance. Des activités visant à améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes à faible revenu, les aînés, les [personnes handicapées](#) et les personnes confrontées à des difficultés en lien avec l'accessibilité, la langue ou la lecture et l'écriture sont entreprises par la Banque Royale du Canada au nom d'autres membres de RBC, y compris les entités du Groupe et les déclarants, et sont décrites dans les sections pertinentes de la présente Déclaration de responsabilité publique. L'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital et les autres taxes et impôts payés ou payables par RBC, dont les déclarants sont membres, sont compris dans la section [Taxes et impôts](#) ci-dessus. En date du 31 octobre 2025, les déclarants n'avaient pas d'autres entités que celles indiquées dans la section [Entités du Groupe](#) de la présente Déclaration de responsabilité publique.

Société d'hypothèques de la Banque Royale

La Société d'hypothèques de la Banque Royale (SHBR) est une société de prêts et de prêts hypothécaires constituée en vertu d'une loi fédérale et offrant des services de dépôt et des prêts hypothécaires par l'intermédiaire du réseau de succursales de la Banque Royale du Canada. La SHBR n'a pas d'employés qui lui sont propres, puisque toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque Royale du Canada.

Fiducie RBC Services aux investisseurs

Fiducie RBC Services aux investisseurs est détenue en propriété exclusive indirecte par la Banque Royale du Canada. Sa société mère directe est Banque Royale Holding Inc., qui est constituée en société au Canada. Fiducie RBC Services aux investisseurs fournit des solutions d'administration des actifs aux gestionnaires d'actifs, aux propriétaires d'actifs, aux compagnies d'assurance et aux conseillers en placement du Canada, et offre des services de garde en sous-traitance aux institutions financières et aux courtiers à l'échelle mondiale. L'offre de produits et de services de Fiducie RBC Services aux investisseurs comprend des services de garde, l'administration de fonds, des services aux actionnaires, des services de retraite et d'avantages sociaux, et des services de marché (y compris les opérations de change, le financement sur titres et la gestion du numéraire et de la liquidité). Au 31 octobre 2025, Fiducie RBC Services aux investisseurs employait au Canada 1 545 personnes à temps plein (1 491 en Ontario, 32 au Québec, 18 en Nouvelle-Écosse, 3 en Alberta et 1 au Nouveau-Brunswick).

Compagnie d'assurance vie RBC

La Compagnie d'assurance vie RBC (RBC Vie) est une filiale en propriété exclusive de Gestion Assurances RBC Inc., qui est elle-même une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada. RBC Vie est une société d'assurance vie et maladie de droit fédéral, habilitée à vendre des contrats d'assurance vie, accident et maladie dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. RBC Vie offre des assurances vie, accident et maladie individuelles avec et sans participation, des assurances vie, maladie, soins médicaux et soins dentaires collectives, des produits de fonds distincts et des contrats de rente individuels ou collectifs. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de courtiers tiers, d'un effectif exclusif de vente et d'activités de marketing direct. Au 31 octobre 2025, RBC Vie employait au Canada 1 572 personnes à temps plein (1 144 en Ontario, 151 au Québec, 109 en Colombie-Britannique, 79 en Nouvelle-Écosse, 46 en Alberta, 16 au Manitoba, 14 en Saskatchewan, 8 au Nouveau-Brunswick, 3 à Terre-Neuve-et-Labrador et 2 à l'Île-du-Prince-Édouard) et 16 personnes à temps partiel (12 en Ontario, 3 au Québec et 1 en Alberta).

Compagnie Trust Royal

La Compagnie Trust Royal, filiale en propriété exclusive de Banque Royale du Canada, est constituée en société et domiciliée au Canada. La Compagnie Trust Royal fournit des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des services de gestion de patrimoine, de garde, de planification successorale, de liquidation successorale, et de fiducie. Au 31 octobre 2025, la Compagnie Trust Royal employait au Canada 425 personnes à temps plein (273 en Ontario, 113 au Québec, 29 en Colombie-Britannique, 5 en Alberta, 2 au Manitoba, 1 en Nouvelle-Écosse, 1 au Nouveau-Brunswick et 1 en Saskatchewan) et 1 personne à temps partiel en Ontario.

Annexe 1 : Notes de fin

1. À l'exception de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., il s'agit des entités du groupe de la Banque Royale du Canada qui satisfont à la définition d'« entité du groupe » prévue à l'article 94 du *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*.
2. Ce montant comprend les dons et investissements dans la collectivité faits par RBC ou RBC Fondation, les subventions associées au programme de bénévolat des employés, les dons en nature et les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés. Les chiffres comprennent les commandites communautaires et les investissements dans la collectivité faits au titre du Fonds de rapprochement des collectivités et des programmes [Objectif avenir RBC](#) et [Techno nature RBC](#).
3. La certification Imagine (auparavant Entreprises généreuses) accorde un sceau de confiance aux entreprises qui redistribuent au moins 1 % de leurs bénéfices avant impôts dans les collectivités où leurs employés vivent et travaillent.
4. En complément des calculs de RBC et de RBC Fondation, nous avons fait appel à LBG Canada pour évaluer nos données et calculer nos investissements dans les collectivités canadiennes selon le cadre de mesure LBG, ce qui nous permet d'établir l'incidence générale de notre contribution financière. LBG rassemble un réseau de professionnels des investissements dans la collectivité qui appliquent et améliorent le cadre de mesure LBG. Comme il n'existe pas de principes comptables généralement reconnus pour la déclaration des investissements dans la collectivité, les sociétés ont toujours fait leurs calculs selon des méthodes différentes. Le cadre de mesure LBG propose une méthode pour mesurer la valeur et l'incidence réelles, pour l'entreprise et pour la société, des investissements dans la collectivité. En tant que tiers externe, LBG Canada propose une approche normalisée pour évaluer les investissements dans la collectivité et examine les déclarations de chaque entreprise participante afin de déterminer si l'approche a été suivie.
5. S'entend de la transformation économique, énergétique, technologique et sociétale à opérer pour réaliser les importants objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) nécessaires pour parvenir à un monde à faibles émissions de carbone ou à zéro émission nette. La transition touchera tous les secteurs, mais dépendra beaucoup de la réduction substantielle des émissions des secteurs particulièrement polluants.
6. Le terme « zéro émission nette » désigne un équilibre entre les émissions de GES anthropiques et les réductions correspondantes. À l'état de zéro émission nette, des GES continuent d'être émis, mais une quantité équivalente est retirée de l'atmosphère par rapport à celle qui y est rejetée, ce qui se traduit par une augmentation nette nulle des émissions..
7. La prospérité désigne les possibilités de [bien-être](#) et d'[avancement](#).
8. Compte tenu des options octroyées du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.
9. Afin d'estimer la valeur des services fournis, les heures de bénévolat effectuées par chaque employé dans le cadre de ce programme sont suivies et multipliées par le taux de rémunération moyen.
10. Ce montant se rapporte à l'année civile 2024.
11. Un virement libre-service est un transfert électronique de fonds effectué par un client de son compte de dépôt personnel à un autre compte de dépôt personnel à son nom.
12. Cet accès élargi a été rendu possible en partie grâce à l'adhésion de RBC à la version récemment améliorée du programme volontaire d'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2025.
13. D'après les critères d'abordabilité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique [APH Select](#) que la SCHL applique aux projets d'immeubles à logements locatifs multiples. Un projet portant sur des unités d'habitation abordables peut être admissible s'il comprend aussi des volets qui répondent à certains critères d'accessibilité ou d'efficacité énergétique.
14. D'après les critères [APH Select](#) de la SCHL, qui exige un pourcentage minimal d'unités abordables dans l'immeuble considéré.
15. Le nombre d'unités abordables financées correspond à l'engagement pris; il comprend les unités en construction et les unités achevées au cours de l'exercice.
16. La valeur des unités abordables est la valeur estimative des immeubles (après achèvement des travaux), multipliée par le pourcentage d'unités abordables qu'ils contiennent.

Annexe 2 : Glossaire

Aptitudes recherchées

Aptitudes ou connaissances techniques pertinentes permettant d'obtenir des emplois de qualité et de suivre différents parcours de carrière (p. ex. aptitudes liées aux métiers spécialisés, à l'intelligence artificielle, à la technologie ou à l'agriculture).

Artistes émergents RBC

Désigne le soutien de RBC à des organismes qui offrent aux artistes les meilleures chances de faire avancer leur carrière dans des domaines comme les arts visuels, la musique, le théâtre, la danse, la littérature et le cinéma.

Avancement

Le développement ou l'amélioration de la carrière d'une personne, de sa situation économique ou de son [bien-être](#).

Bien-être

Situation positive dans laquelle se trouve un individu ou la société toute entière. Il peut s'agir de bien-être psychologique, mental, physique, social ou financier; le terme suppose aussi la capacité des individus et des sociétés à jouer dans le monde un rôle qu'ils savent réellement utile.

Bien-être financier

Capacité d'une personne à assumer ses obligations financières, à épargner suffisamment pour l'avenir et à prendre des décisions financières qui lui permettent de mener une vie épanouie. Afin d'encourager le bien-être financier, RBC s'efforce de simplifier les finances, d'aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers, de favoriser de meilleures relations avec l'argent et de contribuer à offrir un accès équitable et inclusif aux services financiers.

Cadre de la raison d'être RBC – Des idées pour les gens et la planète^{MC} (le Cadre de la raison d'être)

Le [Cadre de la raison d'être](#) vise à relever les grands défis sociétaux susceptibles de compromettre notre réussite collective et notre prospérité (crises environnementales, évolution rapide du marché du travail, inégalités croissantes). En matière de durabilité, il énonce trois objectifs à l'atteinte desquels nous pensons que RBC peut fortement contribuer : soutenir la transition vers une économie à zéro émission nette, doter les gens des aptitudes nécessaires pour réussir et favoriser des occasions de prospérité plus inclusives. Notre Cadre de la raison d'être repose sur des stratégies qui vont en ce sens. Il permet à nos [parties prenantes](#) de mieux comprendre les enjeux; la collaboration dans des domaines d'intérêt mutuel s'en trouvera renforcée.

Communautés mal servies

Groupes auxquels est refusée une réelle possibilité de participer à certains pans de la vie économique, sociale ou citoyenne. Il peut s'agir notamment de personnes désavantagées sur le plan socioéconomique, géographiquement isolées, privées de leur droit à l'éducation, ou encore qui ont été traditionnellement exclues pour des questions de race, de genre, d'orientation sexuelle ou de handicap, ou en raison d'autres facteurs d'ordre identitaire.

Économie circulaire

Système de production et de consommation qui cherche à réduire au minimum les déchets et à favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment par une conception intelligente des produits, leur utilisation prolongée, le recyclage et d'autres pratiques, tout en contribuant à la régénération de la nature.

Infrastructures vertes urbaines

Systèmes végétalisés naturels et technologies vertes qui, collectivement, procurent à la société de nombreux avantages économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux. Ils comprennent notamment les forêts et les boisés urbains; les fossés végétalisés (bioswales); les milieux humides aménagés et les bassins de gestion des eaux pluviales; les toits verts et les murs végétalisés; les parcs, jardins et espaces gazonnés; les systèmes du patrimoine naturel (réseaux interconnectés de prairies, de milieux humides, de ravins, de cours d'eau et de zones riveraines); ainsi que l'agriculture urbaine. Ils comprennent également les sols dont le volume et la qualité permettent de soutenir les infrastructures vertes et d'absorber l'eau, ainsi que les technologies comme les chaussées perméables, les barils de récupération d'eau de pluie et les citernes, qui font généralement partie des systèmes de soutien des infrastructures vertes. Les technologies vertes visées par cette définition reproduisent les fonctions des écosystèmes, notamment le stockage et la filtration des eaux pluviales. Source : [Green Infrastructure Ontario Coalition](#).

Objectif avenir RBC

Engagement de RBC à verser, d'ici 2025, 500 millions de dollars afin d'aider les jeunes Canadiens à se préparer aux emplois de demain en acquérant une expérience de travail, en étoffant leurs aptitudes, en utilisant des moyens de réseautage et en profitant des aides ou services offerts en matière de bien-être mental.

Occasions justes et inclusives

Le fait de permettre aux personnes qui ont les mêmes talents, les mêmes aptitudes et la même volonté de les utiliser de participer à telle ou telle entreprise de façon à bénéficier des mêmes chances de succès. Cela suppose d'éliminer les obstacles et les préjugés qui rendent la tâche moins facile pour certains.

Parties prenantes

Nos parties prenantes comprennent nos clients actuels et potentiels, nos investisseurs, nos employés, nos fournisseurs, les gouvernements, les autorités réglementaires, les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires.

Personnes handicapées

Expression désignant des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Un pays peut avoir sa propre définition réglementaire de « handicap ».

Au Canada, par exemple, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les personnes handicapées comme étant les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et soit considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi, soit pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur lieu de travail. La *Loi canadienne sur l'accessibilité* définit le handicap comme étant une déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société. Dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, le handicap est défini comme toute invalidité mentale ou physique actuelle ou antérieure; cette définition inclut le défigurement et la dépendance (actuelle ou antérieure) à l'alcool ou à une drogue.

Peuples autochtones

Désigne collectivement les premiers habitants de l'Amérique du Nord ainsi que leurs descendants. Au Canada, le terme « Autochtones » désigne également les personnes qui sont des membres des Premières Nations, des Inuits ou des Métis.

Résilience

La capacité à anticiper les chocs, les perturbations, le stress ou l'évolution des facteurs externes, à composer avec eux, à se remettre de leur impact ou à s'y adapter. Il peut s'agir par exemple de la résilience d'une économie qui subit les effets des changements climatiques. Sur le plan des aptitudes, il s'agit plutôt de la capacité de la personne à s'adapter aux changements survenant dans son secteur, à l'évolution de la technologie au travail, aux restructurations ou aux changements de carrière. On dira aussi d'une collectivité qu'elle est résiliente si, tout en courant des risques très divers, elle peut maintenir un niveau de service acceptable sans compromettre les chances qu'ont tous ses membres de bénéficier à long terme de conditions de développement durable, de paix, de sécurité, de respect des droits de la personne et de bien-être.

Solutions fondées sur la nature

Actions visant à protéger, à gérer de manière durable et à restaurer les écosystèmes naturels afin de relever efficacement et de manière adaptative les défis de société tels que les changements climatiques, la santé humaine, la sécurité alimentaire et hydrique et la réduction des risques de catastrophe, tout en générant des avantages pour le bien-être humain et la biodiversité.

Techno nature RBC

L'engagement pluriannuel mondial de RBC jusqu'en 2025 visant à lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité, financé par RBC et par RBC Fondation au Canada.

Annexe 3 : Mise en garde concernant les déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque Royale du Canada et ses filiales (« RBC », « nous », « notre » ou « nos ») font, verbalement ou par écrit, des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « règles d'exonération » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document intitulé « Déclaration de responsabilité publique 2025 » (le document) et dans des documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (Securities and Exchange Commission), ainsi que dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent communiquer oralement des déclarations prospectives aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent document comprennent notamment les déclarations relatives à notre approche de gestion des questions de durabilité, aux objectifs, engagements, paramètres et cibles économiques et de durabilité, y compris ceux liés aux investissements dans la collectivité et aux dons, nos efforts pour améliorer l'accès aux services financiers et les ambitions décrites dans notre Cadre de la raison d'être. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre notre vision de la finance durable, nos engagements, nos objectifs, nos paramètres et nos cibles, ainsi que nos répercussions et nos objectifs au chapitre de l'économie et de la durabilité, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Les mots « croire », « s'attendre à », « attente », « viser », « atteindre », « suggérer », « chercher », « prévoir », « prévision », « anticiper », « se proposer », « estimer », « s'engager », « but », « planifier », « s'efforcer de », « objectif », « cible », « perspective », « échéancier » et « projet », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques, généraux et particuliers, qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nous n'atteignons pas nos objectifs en matière de durabilité ou autre, que nous ne concrétisions pas notre vision et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions. De plus, bon nombre des hypothèses, estimations, normes, méthodologies, paramètres, mesures, résultats et engagements décrits dans le présent document continuent d'évoluer et sont fondés sur des hypothèses jugées raisonnables au moment de la rédaction, mais leur exactitude ne devrait pas être considérée comme garantie.

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, puisque nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont les effets sont difficiles à prédire, comprennent notamment, mais sans pour autant s'y limiter : la nécessité de disposer de données en matière de durabilité plus nombreuses et de meilleure qualité et d'une normalisation des méthodes de mesure liées à la durabilité, les conditions climatiques et les événements météorologiques, la nécessité d'une participation active et constante des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les autres institutions financières, les entreprises et les particuliers), les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, l'évolution des opinions sociales sur les questions liées aux critères ESG, les efforts de décarbonation variables selon les économies, la nécessité d'avoir des politiques climatiques pertinentes à l'échelle mondiale, les défis de l'équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée et inclusive, les facteurs géopolitiques influant sur les besoins énergétiques mondiaux, notre capacité de recueillir, d'analyser et de vérifier les données, notre capacité de mettre en œuvre diverses initiatives dans l'ensemble de l'entreprise dans les délais prévus, le risque que les initiatives ne soient pas achevées dans le délai indiqué ou pas du tout, ou sans les résultats escomptés ou anticipés par RBC, la conformité de divers tiers par rapport à nos conventions, politiques et procédures, ainsi que leur engagement envers nous, les conditions sur les marchés financiers, nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation et nos objectifs, la conformité réglementaire (qui pourrait nous exposer à des poursuites légales et réglementaires, dont les conséquences incluraient des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes), ainsi que les cyberrisques, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié au cadre juridique et réglementaire, le risque concurrentiel, le risque lié aux modèles et les risques systémiques, et d'autres risques abordés dans les sections sur la gestion du risque de notre [Rapport annuel 2025](#) pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et la section *Gestion du risque* de notre [Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2026](#) pour le trimestre clos le 31 janvier 2026. Les autres facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels sensiblement différents des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont exposés dans les sections sur la gestion du risque de notre [Rapport annuel 2025](#) et de notre [Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2026](#), avec actualisation possible dans les rapports trimestriels suivants. Nous tenons à préciser que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs

pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

Les principales hypothèses économiques qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont énoncées à la section Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre [Rapport annuel 2025](#), avec actualisation possible à la section « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » de notre [Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2026](#) ou des rapports trimestriels suivants.

Sauf si la loi l'exige, ni RBC ni ses sociétés affiliées ne s'engagent à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, écrite ou verbale, qu'elles pourraient faire ou qui pourrait être faite à l'occasion pour leur compte.

Annexe 4 : Avis important concernant le présent rapport

Ce document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et ce, dans tous les territoires. Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Aucune partie du présent document ne doit servir de fondement à quelque contrat, engagement ou décision de placement que ce soit, ni être considérée à ce titre. Le destinataire est seul responsable de toute utilisation des renseignements contenus dans le présent document, et ni RBC, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires respectifs ne seront tenus responsables des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation du présent document par le destinataire.

Les activités, les ambitions, les stratégies et les approches de RBC décrites dans le présent document, y compris les paramètres liés à la durabilité, les données et les autres renseignements relatifs à ces activités, ambitions, stratégies et approches sont, ou peuvent être, fondés sur des hypothèses, des évaluations et des jugements. Les engagements, objectifs et cibles abordés dans ce document représentent un idéal. Nos engagements, objectifs et cibles liés à la durabilité ainsi que les renseignements sur les progrès réalisés par rapport à ces engagements, objectifs et cibles, ont été formulés, et pourraient devoir être reformulés, modifiés ou recalibrés ultérieurement, en fonction de l'amélioration des données disponibles et de l'évolution de la climatologie, des voies de transition et des pratiques du marché concernant les normes, les méthodologies, les mesures et les indicateurs, de sorte que nous pourrions nous retirer de certains cadres, principes et initiatives ou modifier notre adhésion à ceux-ci. La réalisation de nos engagements, de nos objectifs et de nos cibles évoqués dans le présent document dépendra des efforts et des actions collectifs d'un large éventail d'intervenants échappant à notre contrôle, et rien ne garantit qu'ils seront tenus. Consulter [Annexe 3 : Mise en garde concernant les déclarations prospectives](#).

Le présent document et les renseignements qu'il contient ne sont pas audités. Le présent document vise à fournir des renseignements d'un point de vue différent et plus détaillés que ceux devant être inclus dans les dépôts d'information réglementaires, y compris les dépôts d'information auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Bien que certaines questions abordées dans le présent document puissent être significatives pour nos parties prenantes, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important » ou d'autres mots ou expressions semblables. Toute référence aux termes « durabilité », « zéro émission nette » ou à des termes similaires dans le présent document renvoie aux critères définis à l'interne par RBC et non à une définition réglementaire propre à un ressort qui pourrait exister. Le présent document reflète nos stratégies, positions, approches, politiques, procédures, critères, objectifs, visions et engagements en matière de durabilité en date du présent document, lesquels peuvent être modifiés en tout temps à notre entière discrétion et sans préavis. Nous n'avons aucune obligation de tenir à jour les renseignements ou données contenus dans le présent document.

Tous les renvois à des sites Web sont fournis à titre indicatif seulement. Le contenu des sites Web mentionnés dans le présent document, y compris ceux dont le lien est fourni, et de tout autre site Web auquel ces sites font référence n'est pas intégré par renvoi au présent document et n'en fait pas partie. Ce document n'est pas non plus destiné à faire des déclarations sur les initiatives liées à la durabilité de tiers, qu'ils soient nommés aux présentes ou autrement, qui peuvent impliquer des renseignements et des événements qui échappent à notre contrôle.



®/MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Trust Royal sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © Banque Royale du Canada 2026.